

Projet de conservation et développement du secteur sud-ouest

Héritage Saint-Bernard propose un « scénario D »

(Châteauguay, le 4 août 2009) – Dans le cadre de la consultation publique orchestrée par la Ville de Châteauguay au sujet du projet de conservation et développement du secteur sud-ouest, l'organisme de protection et de mise en valeur de territoires naturels Héritage Saint-Bernard, a déposé à la Ville un mémoire précisant sa position. Rappelons que la Ville de Châteauguay a présenté trois scénarios de « conservation et de développement du secteur sud-ouest » : les scénarios A, B et C. Le scénario C, celui qui avantagerait le plus la conservation des espaces naturels, destine tout de même 27% du secteur sud-ouest au développement résidentiel ou commercial, dont une grande partie est de haute valeur écologique. Bien qu'Héritage Saint-Bernard salue l'initiative de la Ville de Châteauguay de consulter la population concernant l'avenir du secteur sud-ouest, **l'organisme n'appuie aucun des trois projets présentés par la Ville. Pour être en accord avec sa mission de conservation de la nature, Héritage Saint-Bernard se voit obligé de défendre un « scénario D »**, suggérant une conservation totale et une mise en valeur des milieux naturels.

À la demande de la Ville de Châteauguay, Héritage Saint-Bernard a commandé un inventaire des plantes menacées ou vulnérables du territoire à l'étude, à un consultant indépendant. Au mois de mai 2008, André Sabourin, botaniste, assisté de Philippe Geoffrion, biologiste, ont fait l'inventaire du « boisé de Châteauguay ». On a ainsi dénombré **17 espèces de plantes menacées ou vulnérables, ou susceptibles d'être ainsi désignées** dans le secteur à l'étude. Dans l'ensemble des plantes inventoriées, trois sont très à risque de disparition et leur protection doit être une priorité nationale. On parle ici de l'Aigremoine pubescente (*Agrimonia pubescens*), de l'Aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli*) et de l'Aubépine dilatée (*Crataegus dilatata*).

Les résultats de l'inventaire floristique jusqu'à ce jour sont tels, qu'ils dépassent les prédictions des spécialistes. « *En vingt ans de pratique professionnelle de la botanique de terrain, j'ai rarement inventorié des territoires aussi riches en plantes rares ou d'intérêt, sur des superficies comparables* », a noté André Sabourin, botaniste.

Le développement qu'Héritage Saint-Bernard propose en est un d'écotourisme. Le scénario D peut devenir un projet novateur et durable qui générera beaucoup de richesses collectives ayant des retombées économiques importantes. C'est pourquoi **Héritage Saint-Bernard propose un plan de conservation et de mise en valeur du territoire** intégrant des sentiers cyclables, pédestres, belvédères, ponceaux, tables à pique-niques et autres dans le secteur sud-ouest.

Le mémoire d'Héritage Saint-Bernard est disponible sur son site Internet au www.heritagestbernard.qc.ca.